



Mot du maire

BOUCHERVILLE ANNONCE LE DEUXIÈME PLUS IMPORTANT SURPLUS DE SON HISTOIRE ET UNE AUTRE RÉDUCTION DE SA DETTE

Le conseil municipal a déposé lors de la séance publique du 17 mai dernier le rapport financier de la Ville de Boucherville ainsi que le rapport de l'auditeur Deloitte pour l'exercice financier 2020. Lors de ce dépôt, le conseil municipal de Boucherville a annoncé aux citoyens une **réduction de la dette non subventionnée de près de 1 M\$** et un **surplus de 9,5 M\$** pour ses activités de fonctionnement, soit le deuxième plus important de son histoire.

Les bons résultats financiers obtenus en 2020 ont ainsi permis de geler les taxes foncières résidentielles pour 2021 et d'en permettre le paiement plus tard sans intérêts ni pénalités. Après avoir effectué **sept gels de taxes résidentielles au cours des neuf dernières années**, la dette non subventionnée de la Ville de Boucherville est passée de 83,7 M\$ à 82,8 M\$, soit une baisse de 0,9 M\$.

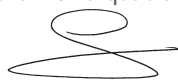
Il y a lieu de préciser que l'atteinte de tels résultats a été obtenue grâce notamment au **maintien du Pacte fiscal et du Règlement sur le partage des dépenses mixtes de l'agglomération de Longueuil**.

La situation financière favorable de la municipalité a permis la **réalisation de plusieurs investissements en 2020**. Ceux-ci ont permis de poursuivre la réfection de plusieurs rues et de mettre en œuvre des projets venant favoriser la qualité de vie des citoyens dont, entre autres :

- Réfection de plusieurs rues (boul. du Fort-Saint-Louis, boul. Marie-Victorin, rue des Îles-Percées, rue de la Rivière-aux-Pins et le chemin d'Anjou);
- Réalisation de travaux afin de maintenir et d'agrandir le réseau cyclable sur la rue Ampère et le boul. Marie-Victorin;
- Achats de terrain (31,07 hectares) à des fins de protection pour en faire des milieux naturels et des parcs;
- Plantation d'arbres pour remplacer les frênes abattus;
- Acquisition du bâtiment du Centre d'action bénévole de Boucherville et relocalisation des services de l'organisme à la nouvelle Maison du bénévolat;
- Mise à niveau du système de réfrigération au Centre des glaces Gilles-Chabot;
- Maintien des programmes de subvention actuels et ajout de deux nouveaux programmes pour 2021 (bornes de recharge électrique résidentielles et produits d'hygiène féminine réutilisables), et ce, malgré la pandémie;
- Soutien financier et en ressources humaines pour les organismes de Boucherville en cette période de pandémie.

La Ville de Boucherville a aussi complété en 2020 les négociations assurant **le renouvellement des conventions collectives, ce qui garantit la paix industrielle jusqu'en 2025 pour l'ensemble des groupes d'employés**. La fin de ces négociations apporte la stabilité quant au maintien et à la qualité des services à la population.

Je suis très heureux des résultats financiers de la municipalité et du renouvellement des conventions collectives. Je tiens à remercier et à souligner le travail remarquable des employés de la municipalité dans l'atteinte de ces résultats ainsi que de celui de tous les membres du conseil municipal.



Jean Martel, maire

MONTANTS SUR 1 \$ ACCORDÉS AU PAIEMENT DU SERVICE DE LA DETTE

